

International Panel on Exiting Violence

CHAPITRE 7

USAGES ET MÉSUSAGES DE LA MÉMOIRE

 fondation
maison des
sciences
de l'homme

 Carnegie
CORPORATION
OF NEW YORK

CHAPITRE 7

Usages et mésusages de la mémoire

Responsable : Scott Straus

Contributeurs : Catherine Besteman, Bridget Conley, Francisco Ferrandiz, Molly Minden, Ronald G. Suny, Natan Sznajder, Baskara Wardaya

INTRODUCTION

Commémorer la violence à grande échelle peut contribuer à une sortie de la violence, mais peut également alimenter les dynamiques destructives à l'origine de celle-ci.

La violence à grande échelle marque le paysage humain, physique et social. Ces cicatrices au sens littéral et figuré imprègnent le passé d'une signification contemporaine, et parfois d'une dimension d'urgence. Dans bien des contextes, les États, les acteurs de la société civile et les individus se livrent en guise de réponse à une « mémorialisation ». Ces « projets mémoriels » se veulent source de guérison, de catharsis et de remémoration pour les rescapés et leurs proches.

En revanche, la commémoration publique de violences sociales et politiques n'est jamais aussi simple. Les projets mémoriels publics jouent un rôle plus large que celui de monument aux morts. Fortement symboliques, ces constructions présentent un récit du passé et transmettent des paraboles sur le bien et le mal qui débordent sur la politique et les relations de pouvoir autant qu'elles les reflètent. Le travail mémoriel n'est pas pré-politique ; loin d'être un innocent monument aux victimes, il ressemble à une arène litigieuse et oppressante.

Le travail mémoriel peut, quoique ce ne soit pas toujours le cas, montrer aux victimes que la société et l'État reconnaissent leurs souffrances, et par là même porter la promesse d'un « plus jamais ». La commémoration peut délivrer une puissante mise en garde sociopolitique contre la possibilité et les risques des abus de pouvoir. Les projets mémoriels peuvent composer un récit commun d'un passé controversé, et aider certains groupes à considérer les expériences extérieures à leur histoire personnelle ou communautaire, créant les conditions nécessaires à un futur sans conflits. De surcroît, les projets mémoriels peuvent être l'occasion de parler du passé pour mieux discuter du présent et de l'avenir. Ainsi, bien que les mémoriaux soient invariablement controversés, ils peuvent contribuer à changer le contexte à l'origine de la violence et des divisions dès lors qu'ils permettent des formes pacifiques d'interaction et de débat à propos des expériences passées douloureuses.

Pour autant, les projets mémoriels peuvent aussi provoquer des tensions, des divisions et une polarisation. En réifiant certains récits et en attribuant à des groupes sociaux entiers les rôles fixes de victimes et de responsables, les projets mémoriels peuvent exacerber les clivages sociaux. Quand les projets mémoriels sont liés à l'État, ils peuvent consolider son pouvoir en marginalisant et en dépossédant plutôt qu'en guérissant et en rassemblant.

Dans d'autres circonstances, les projets mémoriels reflètent le statu quo, dissimulant ou se substituant à d'autres formes d'actions politiques. Ce sont alors des gestes symboliques qui servent à détourner les conversations sur les réformes structurelles fondamentales qui pourraient pallier les répercussions écrasantes de la violence, que ce soient de profondes inégalités socio-économiques ou d'autres formes de spoliation. De cette manière les projets mémoriels peuvent semer les graines d'un

retour à la violence.

En résumé, la mémoire n'est pas un terrain innocent où le seul impératif serait de mobiliser la volonté et des financements ; elle opère de bien des façons dans le sillage de la violence et surtout de la violence de masse. Le contexte joue énormément : les apports sociaux et politiques des projets mémoriels dans un contexte donné peuvent se révéler tout à fait différents dans un autre contexte, et changer au cours du temps.

Conscients de la complexité de ce terrain et sensibles aux spécificités contextuelles, nous nous sommes demandés quelles caractéristiques des projets mémoriels contribuent à créer un espace public démocratique et non violent, permettant à la contestation et au désaccord de s'exprimer pacifiquement. Nous proposons une éthique de la mémoire déclinée en six recommandations.

LES CONTRADICTIONS DE LA MÉMOIRE

Nous allons commencer en Espagne, avec El Valle de los Caídos (« la vallée de ceux qui sont tombés »). Situé à 60 kilomètres de Madrid, cet imposant mémorial symbolise les tensions d'une histoire non assumée, et ce dans un pays salué par la communauté internationale pour sa transition démocratique « réussie » dans les années 1970. Le 1er avril 1940, Francisco Franco, nouveau dictateur du pays, un an après sa victoire dans la guerre civile espagnole, signe un décret pour faire construire le mémorial afin de « perpétuer la mémoire de ceux qui sont tombés lors de notre glorieuse croisade ». El Valle a été conçu par Franco comme « un temple grandiose », un lieu où « durant des siècles, on viendra prier pour ceux qui sont tombés sur le chemin de Dieu et de la patrie ». Il fallut dix-neuf ans de travaux, deux architectes et l'excavation d'une montagne de granite pour voir émerger de la pierre cette basilique monumentale, la deuxième plus grande au monde en taille et en longueur, après la basilique Saint-Pierre à Rome. Par son échelle, la construction de ce monument rend délibérément très difficile tout effort ultérieur pour le faire disparaître ou même en modifier la forme : il inscrit à même la roche un remarquable et dramatique hommage à la dictature militaire.

Avant l'inauguration, selon les estimations, 34 000 dépouilles de victimes de la guerre, principalement, mais pas exclusivement des partisans de Franco, auraient été exhumées et réenterrées dans les cryptes dans l'enceinte du monument. Le corps de José Antonio Primo de Rivera, fondateur du parti fasciste espagnol, Falange española, est l'un des premiers à y avoir été transporté, et placé devant l'autel central. C'est derrière ce même autel qu'a été enterré Franco le 22 novembre 1975. Si les héritiers politiques de Franco affirment que la vallée est un monument à la réconciliation, la juxtaposition de ces corps forme un axe funéraire lourd de symbolisme politique au cœur du monument, principal bastion de l'Espagne franquiste.

Durant la transition démocratique, la signification du site fut remise en cause selon de nombreuses perspectives, sans que cela n'aboutisse à un résultat satisfaisant aux yeux des opposants à la dictature. Le site a subi un processus de « touristification » qui a transformé sa dimension politique imposée en monument de l'histoire espagnole parmi d'autres. Il a été intégré à la route impériale qui comprend également le monastère de Saint-Laurent-de-l'Escorial, site du Panthéon Royal.

À partir des années 2000, un projet mémoriel contre-hégémonique, l'« Association pour la récupération de la mémoire historique » (ARMH) a de nouveau attiré l'attention sur les pertes civiles de la guerre, un passé activement refoulé par le régime de Franco. Ces efforts pour « récupérer » la mémoire se concentrent sur l'exhumation des fosses communes où ont été enterrés les 150 000 civils exécutés par les paramilitaires franquistes. Ce travail a attisé les tensions autour de la Vallée, particulièrement lorsqu'il a été découvert que sous Franco, des corps de civils républicains exécutés avaient été transportés dans le monument sans que leurs familles en aient connaissance. Pour le mouvement contre-hégémonique et antifasciste, ces corps sont en tant que tels des victimes : d'abord celles d'une extermination de masse, ils ont ensuite été kidnappés après leur mort par leurs meurtriers, et

enfin retenus comme otages dans un monument au nom d'une fausse « réconciliation » qui glorifie les tueurs. Toutes les tentatives pour exhumer les corps des républicains présents dans l'enceinte du monument ont été systématiquement bloquées par les partis de droite et l'ordre religieux des bénédictins qui a la charge du site.

En 2011, le gouvernement socialiste a nommé une commission d'experts pour étudier comment « démocratiser » et rendre le monument plus inclusif, sans résultat. Une recommandation cruciale émise par la commission est le démantèlement de la « hiérarchie » funéraire franquiste sur le site, notamment par l'exhumation du corps de Franco. Cependant, la résistance âpre de la droite aux changements les plus minimes portés au monument de la Vallée l'a transformé en site hautement conflictuel, qui empêche la dissipation des tensions de la guerre civile.

VIOLENCE DE MASSE ET MÉMOIRE : NOTIONS FONDAMENTALES

Au cours de nos discussions, nous nous sommes concentrés sur des projets publics et volontaires conçus pour commémorer la violence de masse, en nous demandant en quoi ils pouvaient contribuer à une sortie de la violence. Il faut d'abord clarifier chaque élément de cette approche.

La violence de masse est définie comme une violence « à grande échelle », « systématique » et « généralisée » contre les civils, ce qui comprend mais ne se limite pas aux catégories juridiques du « crime contre l'humanité » ou du « génocide ». Quoiqu'il n'existe aucun seuil quantitatif, la notion d'une violence à grande échelle, systématique et généralisée, implique que cette violence affecte un pourcentage significatif de la population du groupe pris pour cible. On peut alors concevoir la violence de masse comme un schéma interconnecté de violence délibérée ; une telle violence est « supra-locale », ou récurrente sur un territoire ainsi que dans le temps (Straus 2015). Elle est délibérée et intentionnelle : c'est le produit d'une organisation, d'une mobilisation et d'une planification qui proviennent souvent d'États et de leurs affiliés, quoique des acteurs non étatiques puissent aussi en être à l'origine. En pratique, la plupart des cas sur lesquels ce chapitre se fonde relèvent de formes de violences dirigées contre un groupe, à savoir que des catégories de populations spécifiques sont prises pour cibles, mais il ne s'agit pas là d'un critère exclusif.

Nous n'abordons pas principalement la violence structurelle qui reflète les inégalités profondes et les spoliations ancrées dans un système économique ou politique. Toutefois, pour développer notre compréhension collective des mécanismes de la mémoire, nous faisons appel à un ensemble de recherches qui dépasse le cadre de la violence de masse proprement dite. L'Afrique du Sud notamment, qui a joué un rôle pionnier en matière de mémoire et de réconciliation après la fin de l'apartheid, système de violence structurelle et de discrimination raciale à la fois brutal et profondément destructeur, a été un objet fécond pour la réflexion théorique.

Il n'y a pas de définition unique de la mémoire en ce qui concerne les projets mémoriels publics conçus après des violences à grande échelle. Il peut être difficile d'obtenir une définition claire parce que les pratiques mémorielles ont tendance à recouvrir plusieurs catégories. La majorité des chercheurs considèrent que la mémoire ne consiste pas seulement à se rappeler du passé, mais à l'interpréter, souvent en appelant à prévenir le retour de la violence passée. Ces projets se trouvent donc à l'intersection entre morale et connaissance politique. Ils sont doublement publics : ils portent sur une violence passée qui a une signification sociale et politique, et visent à intéresser un corps social contemporain. En cela, ils contrastent avec la mémoire strictement individuelle.

Les pratiques mémorielles dépassent souvent les frontières nationales. Bien que les projets soient conçus et établis dans des circonstances locales, ils sont souvent informés par d'autres formes de mémoire et de débat à travers le monde.

Elles dépassent également les frontières générationnelles : les projets mémoriels posent souvent la question de la responsabilité, et notamment de la responsabilité intergénérationnelle. Souvent, les

membres des générations suivantes, qui n'ont pas elles-mêmes vécu les événements du passé, sont encouragés à développer une relation affective à leur sujet, y compris un sentiment de responsabilité ou même de culpabilité.

Ce qui nous intéresse n'est pas d'arriver à proposer une nouvelle définition de la mémoire, mais d'examiner comment les activistes de la mémoire, les artistes, les personnes politiques et ceux qui se soucient du passé et de l'avenir essayent de rendre leurs mondes intelligibles à travers des projets mémoriels, et comment ce processus pourrait contribuer à « sortir de la violence ».

MÉMOIRE ET POUVOIR

Le pouvoir construit la mémoire de plusieurs façons. Les recherches de Fiona Ross (2003) sur la Commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud montrent bien que les hommes appelés à témoigner devant la Commission le faisaient principalement en s'appuyant sur leurs propres expériences de victimes, tandis que les femmes appelées à témoigner parlaient surtout de la violence vécue par les hommes de leur entourage, et restaient silencieuses quant à leur propre expérience. La structure de la Commission – un projet avec pour but de permettre d'établir la vérité sur la violence durant l'apartheid et d'en institutionnaliser la mémoire – favorisait certaines expressions de la mémoire tout en en inhibant d'autres.

La politique mémorielle peut étouffer certaines histoires tout en en privilégiant d'autres, qui forment des récits « principaux » ou hégémoniques du passé (Stern 2004; Jelín 2003). Les omissions, les préférences et la réduction de récits complexes constituent de la part d'acteurs puissants une tentative de monopoliser la mémoire publique en ne permettant qu'une version du passé qui renforce leur récit de rationalisation et étouffe activement les autres voix.

Un membre de notre groupe, Baskara Wardaya, évoque un « mur de tabou politique » en Indonésie pour décrire comment les forces alignées avec les acteurs gouvernementaux responsables de la violence de masse contre les communistes en 1965 concourent à limiter tout dialogue sur le passé aux seuls récits qui la justifient. Toute tentative d'inclusion d'autres perspectives, notamment les récits des victimes, a fait l'objet d'une répression de la part des forces militaires et civiles. Dans ce cas, commémorer les expériences des victimes est une entreprise périlleuse qui brave des acteurs puissants. Il en va de même pour les expériences des communautés indigènes du Guatemala, ou des minorités ethniques en Somalie, qui se plaignent d'être la cible de formes de violence particulièrement choquantes, ce que contestent parfois d'autres groupes somaliens. Comme le souligne Wardaya, la contre-mémoire est perçue comme « dangereuse » et les efforts pour la reconnaître peuvent être brutalement réprimés.

Aujourd'hui au Rwanda, l'État a déployé de grands efforts pour commémorer le « génocide des Tutsis » de 1994, qui a été interrompu par la victoire du régime actuel. La mémorialisation du génocide, sous la forme d'un musée, des sites de massacre ou de périodes de deuil national, entre autres efforts, est limitée par l'État au seul récit de souffrance qui renforce sa position. Ainsi, il n'y a pas de reconnaissance officielle de la violence de masse subie par les Hutus en République démocratique du Congo ou au Rwanda même. Ceux qui pointent du doigt l'existence de ces victimes de violence sont souvent désignés comme « négateurs » du génocide et emprisonnés, sinon pire. Dans ce cas, la volonté de se souvenir est présentée par les autorités comme une réponse apolitique et éthique au génocide. Le discours mémoriel est ensuite déployé pour désarmer les opposants politiques. On retrouve aussi cela en Israël, où le souvenir de l'Holocauste est parfois brandi pour parer les critiques des politiques de l'État.

La mémoire peut aussi se retrouver enlisée dans des constructions identitaires de groupes, ou intégrée à un nationalisme. Dans le cas du génocide des Arméniens sous l'Empire ottoman, la Turquie rejette officiellement la mémoire du génocide en soutenant que cela irait à l'encontre de l'identité

nationale. Ainsi, le gouvernement refuse catégoriquement de reconnaître le terme de « génocide » en référence à l'expulsion et au meurtre systématique des Arméniens et d'autres minorités en 1915, dans le but délibéré de préserver le mythe fondateur de la République turque, qui veut que le pays ait émergé de la Première Guerre mondiale après une héroïque guerre de libération.

Les Arméniens voient cette souffrance historique comme un aspect fondamental de leur identité. Les Arméniens de Turquie, d'Arménie ou de la diaspora se battent pour que soient reconnues et assumées les déportations et les exterminations de masse qui ont coûté la vie à la plupart des Arméniens et des Assyriens d'Anatolie. Ces identités en compétition à propos de l'histoire peuvent compliquer plus encore les politiques contemporaines. On a pu l'observer au cours de ces dernières années, quand le génocide arménien a commencé à être perçu comme précurseur et modèle de l'actuelle violence étatique turque contre les Kurdes. Cette superposition de mémoires élude la participation et la responsabilité des Kurdes dans le génocide de 1915 et les range avec les Arméniens dans le camp des victimes.

Les politiques nationales, mais aussi d'autres pratiques institutionnelles, peuvent déterminer les limites recevables des récits mémoriels. Des chercheurs étudiant le processus international de réinstallation des réfugiés décrivent par exemple comment les institutions en charge de faire passer les entretiens qui permettent de déterminer à qui des options de réinstallation peuvent être offertes exigent des réfugiés qu'ils conforment leurs histoires de violence et de persécution à une structure narrative spécifique. Cette structure doit mettre en évidence l'histoire personnelle de persécution du demandeur et faire preuve d'une « cohérence » ethnique, linguistique, religieuse, géographique et chronologique conforme aux connaissances (souvent pauvres ou limitées) de l'interviewer sur le contexte de violence que le demandeur a fui (Blommaert 2009). Le processus de réinstallation des réfugiés définit des paramètres à respecter pour relater les expériences de violence, et ainsi renforce et légitime certaines versions de la mémoire. Par exemple, il fallait que les Somaliens demandeurs d'asile aux États-Unis (en vertu du programme spécial de réinstallation offert aux Bantous somaliens dans les camps de réfugiés au Kenya) prouvent que leur expérience de violence en Somalie était conforme à la définition des Bantous somaliens comme groupe minoritaire persécuté uni par un langage, une ethnie, une région géographique d'origine et une parenté. Or, la catégorie ethnique somali-bantoue est une invention récente, née à la suite de l'effondrement de l'État somalien, pour regrouper diverses minorités somaliennes. Malgré cela, les critères de réinstallation exigeaient des demandeurs qu'ils relatent leurs expériences de violence à travers le prisme d'une « identité » somali-bantoue, renforçant ainsi une mémoire fondée sur l'ethnicité (Besteman 2016). En ce sens, les processus de réinstallation des réfugiés sont une forme de projet mémoriel.

Ces exemples sont emblématiques des liens entre mémoire, pouvoir et politique. Toutefois, comprendre que la mémoire est politique n'exclut pas qu'elle puisse contribuer à une sortie de la violence.

LA VIOLENCE ET SES ISSUES AMBIGUËS

Qu'est-ce que l'on entend par « sortie » de la violence ? Cette question est complexe quelle que soit la perspective, mais plus encore en rapport avec la mémoire, qui souligne comment la violence résonne bien après qu'elle soit « terminée ».

Nous entendons par « sortie » de la violence de masse l'établissement d'une paix durable qui empêche un retour à ce type de violence. Plus généralement, notre groupe soutient qu'une sortie de la violence ne requiert pas nécessairement l'adoption d'une forme spécifique de gouvernement, par exemple une démocratie libérale et multipartite. Toutefois, nous considérons qu'un espace public démocratique est indispensable pour sortir de la violence. On entend ici « démocratique » dans son sens large, à savoir un espace qui permet une expression pacifique de la contestation et de la

dissension.

Dans certains cas, la sortie de la violence passe par la migration et la création d'une diaspora permanente. Dans d'autres, une sortie de la violence de masse peut prendre la forme d'une transition vers d'autres formes de violence telles qu'une oppression structurelle ou une violence criminelle ou terroriste. Par exemple, si la violence de masse contre les minorités ethniques du Sud somalien, précipitée par l'effondrement du gouvernement, a pris fin, la récente prise de contrôle de la région par le groupe terroriste Al-Shabab a signifié l'institution d'un nouveau régime de violence. Ou encore, en ce qui concerne la violence de masse de 1965 en Indonésie, la situation actuelle, où seule l'expression des récits des responsables est permise, tandis que les voix des rescapés et des témoins sont fermement réprimées, perpétue une violence structurelle.

Notre conception des contributions possibles de la mémoire à une sortie de la violence repose sur le constat que les héritages de la violence de masse sont à la fois conscients et inconscients. Ces héritages peuvent être insidieux, se manifestant à travers la peur, le silence, l'isolement, le traumatisme et de nouvelles formes de violence. Ces conséquences sont ce que les projets mémoriels cherchent à canaliser à travers des interventions conçues à dessein.

Bien souvent, le passé reste présent de façon inattendue. Les rescapés peuvent souffrir pour le reste de leur vie d'affections physiques à la suite de blessures de guerre, de torture ou de viol, par exemple. La violence à grande échelle s'accompagne aussi souvent d'un vol de ressource à grande échelle.

Le passé peut également se manifester « sous forme de silences, de compulsions ou de répétitions » (Jelín 2003 : 5) ou de souvenirs hantés, « des irrptions récurrentes et autonomes du passé, pareilles à des fantômes » (Brendese 2014 : 6). Le « traumatisme » ou l'« incorporation » (*embodiment*) sont des formes de mémoire involontaires. La notion de « traumatisme » décrivait à l'origine un coup infligé aux tissus du corps, puis elle s'est élargie à la structure de l'esprit jusqu'à devenir aujourd'hui l'un des concepts-valise de la culture moderne qui regroupe un large éventail d'expériences négatives. Comme le remarquent Didier Fassin et Richard Rechtman dans leur histoire critique du terme, la prépondérance sociale du concept « traumatisme » s'est accrue avec son adoption par la communauté médico-scientifique en 1980. Cette année-là, l'état de stress post-traumatique (ESPT) fait son entrée en tant que catégorie de trouble dans la publication phare de l'Association américaine de psychiatrie, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-III) (Fassin et Rechtman 2007 : 77). La prise en charge des vétérans de la guerre du Vietnam a joué un rôle important dans ce processus ; il s'agissait d'individus qui avaient pris part ou assisté à des actes terriblement violents, mais n'étaient en rien les victimes civiles d'attaques asymétriques.

Dans sa forme la plus élémentaire, le traumatisme décrit la condition d'individus qui vivent un événement choquant et ont du mal à le surmonter. Les rescapés mais aussi les auteurs ou les témoins de violence peuvent souffrir les effets d'un « traumatisme », et plus spécifiquement d'un « trouble de stress post-traumatique ». Ce sont là des termes cliniques qui comprennent une grande variété de symptômes émotionnels et psychologiques, parmi lesquels la dépression, l'anxiété, la colère, la paranoïa et le sentiment de culpabilité, ainsi que les cauchemars, les crises de panique, la torpeur, l'insomnie et d'autres manifestations de souffrance psychologique.

Catherine Besteman, membre de notre groupe, décrit éloquemment les manières dont les souvenirs de violence hantent les individus, les familles et les communautés dans la diaspora somalienne. Pour certains, la mémoire des attaques et du bouleversement vécu à la suite de l'effondrement du gouvernement somalien se manifeste sous la forme de dépression, de troubles de stress post-traumatique et d'anxiété. Des liens possibles entre les souvenirs de violence et le fort taux d'autisme dans certaines communautés de la diaspora somalienne sont actuellement étudiés.

Le traumatisme a gagné en popularité comme paradigme théorique pour comprendre l'héritage de la violence à grande échelle. Cela représente un événement bouleversant, inconcevable, qui se structure comme une rupture dans le temps et à cause duquel le passé fait irruption dans le présent sans

y être invité. Avec le temps, la définition de la catégorie de victimes traumatisées s'est élargie pour comprendre parfois des groupes sociaux entiers. Le déploiement social de cette évolution sémantique a suscité de nombreuses critiques (Fassin et Rechtman 2007; Kansteiner 2004a; Kansteiner 2004b; Leys 2000; Sime 2013), notamment en raison du risque de médicalisation des problèmes socio-politiques et du modèle curatif auquel on l'associe souvent, selon lequel les souvenirs déplaisants sont refoulés et seule la vérité permettrait de s'en libérer (Baer et Sznajder 2015).

L'idée d'« incorporation », selon laquelle les souvenirs sont portés par le corps même lorsque les individus ne les interprètent pas consciemment, ouvre une autre perspective pour penser ces mémoires involontaires. Le concept d'« habitus » tel qu'avancé par Bourdieu pour refléter la manière dont les normes sociales et culturelles sont incorporées peut nous aider à comprendre comment l'on peut porter des souvenirs dans des comportements physiques, par opposition à une explication psychique comme celle de « traumatisme ». Cela peut advenir à travers des commémorations rituelles inculquées dans le temps, mais aussi chez des individus ou des groupes en réponse à des expériences récentes de violence.

Selon la façon dont la violence prend fin et dont la communauté élargie réagit à ses répercussions, les comportements appris à travers l'imposition de la violence peuvent perdurer longtemps. Ceux qui ont survécu à la violence peuvent avoir peur ou être tout simplement incapables de reconnaître leur passé. Ils peuvent enfouir ou éviter complètement des sujets. Pour certains, ne pas parler était une méthode de survie durant la période de violence; les gens survivent en se cachant, en étant clandestins. Après que la violence a pris fin, ces schémas de silence peuvent perdurer et se manifester de plusieurs façons. Dans certains cas, il suffit d'être témoin de la violence subie par quelqu'un d'autre pour que sa propre vulnérabilité à la violence croisse. De tels schémas de fermeture peuvent resurgir sous la forme d'un langage codé et de détails omis.

Un autre type de silence que les citoyens peuvent connaître après la violence de masse est la dépolitisation. Si ce phénomène n'est pas systématique¹, de nombreuses études suggèrent que l'apathie et le désintérêt peuvent devenir des mécanismes de résistance au sortir de la violence de masse. Les rescapés peuvent craindre l'exposition publique et plus généralement être otages d'une culture de peur.

Enfin, les morts ne peuvent rien dire au sortir de la violence de masse. Ce silence sur ce qu'ils ont pu voir ou vivre s'étend au bilan historique. Les projets mémoriels émergent parfois pour donner une voix à ceux qui n'en ont pas, pour commémorer ce dont les morts ne peuvent plus témoigner. Parmi les chercheurs arméniens, l'impossibilité de « représenter » le génocide dans la littérature ou les écrits historiques a d'ailleurs fait l'objet de débats.

La violence de masse a aussi des implications géographiques : destruction de bâtiments, de symboles et d'espaces sacrés. La violence peut également prendre la forme de pollution, de mines antipersonnel et d'autres formes de dangers sur le territoire. Toutefois, l'une des conséquences les plus répandues de la violence de masse est invariablement les déplacements de population sur des distances géographiques parfois considérables. La violence éparpille et ébranle les communautés.

Les projets mémoriels au sein des diasporas se forment dans des circonstances spécifiques aux contextes de leur fuite et de reconstitution des communautés en exil. Si les Arméniens ont longtemps été un peuple transnational, réparti entre leur « patrie » d'origine et une diaspora, le génocide de 1915 a mené au départ des Arméniens d'Anatolie orientale, l'Arménie historique, et à l'émergence d'importantes diasporas au Moyen-Orient, en France, aux États-Unis et ailleurs.

1. Cela n'est pas nécessairement le cas. En effet, pendant et après la guerre, les femmes peuvent prendre des rôles décisionnels dans les cercles familiaux, économiques et politiques qui leur étaient auparavant inaccessibles (Berry 2018). Certaines études montrent que les enfants soldats, longtemps craints comme source potentielle de déstabilisation des sociétés en paix, sont en général plus susceptibles de devenir des défenseurs des droits civiques que leurs pairs qui n'ont vécu cette expérience (Annan *et al.*, 2011).

Une perspective mémorielle exige que l'on ne confonde pas la fin des attaques physiques ou même des systèmes d'oppression avec une « sortie » automatique de la violence. À travers le prisme de la mémoire, nous pouvons mieux comprendre dans quelle mesure la violence a des effets transformateurs sur le long terme.

PROJETS MÉMORIELS

Les projets mémoriels prennent potentiellement du sens comme moyen de surmonter certains des effets listés précédemment, et peuvent – de nouveau, précisons que ce n'est pas nécessairement le cas – permettre le passage de la fin à la sortie de la violence. Les projets mémoriels peuvent être qualifiés d'intentionnels à partir du moment où, pour reprendre les mots de Jelín, « des êtres humains participent activement à des processus de construction de sens et de transformation symbolique du passé » (Jelín 2003 : 5). Cela suppose une intention d'interpréter et traiter les événements telle qu'une mémoire puisse être construite, transmise et contestée.

Au cours de ses discussions, notre groupe a établi une distinction générale entre projets mémoriels « officiels » et « non officiels ». Bien qu'il y ait souvent des chevauchements entre projets officiels et non officiels – la société civile et des citoyens ordinaires participent souvent au développement des projets étatiques –, nous maintenons une différence entre ceux que les gouvernements sanctionnent, financent et plus généralement soutiennent, et ceux qui ne comportent aucune participation étatique.

Projets de mémoire non officiels

La catégorie générale des projets mémoriels non officiels inclut des initiatives et des interventions accessibles au public qui ont pour but de commémorer la violence passée et, qu'elles soient approuvées par les politiques gouvernementales ou qu'elles aillent à son encontre, qui ne dépendent pas principalement du soutien ou du financement de l'Etat.

Les efforts pour collecter et diffuser les récits des rescapés en sont peut-être la forme la plus souple. Dans beaucoup de contextes de post-violence, les rescapés racontent leurs histoires par écrit, par le discours ou à travers d'autres formes d'expression, comme la danse ou la performance artistique. Au-delà des témoignages, il existe une très vaste gamme de productions artistiques qui cherchent à reconnaître, commémorer ou rendre publique la violence passée. Cela peut comprendre des livres, des tableaux et des fresques, des sculptures, des représentations théâtrales, des émissions radiophoniques et des films. De telles interventions peuvent permettre de faire entendre les voix réduites au silence (Wardaya 2013).

Les organisations de la société civile peuvent aussi jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de projets mémoriels. Les rescapés et les familles de victimes forment parfois des associations qui, dans bien des cas, organisent chaque année des marches et des manifestations qui commémorent la violence passée. Les organisations de la société civile peuvent établir des dialogues construits, publics ou privés, entre les groupes de victimes et de rescapés. Ces organisations peuvent encore développer et maintenir en ligne une présence ou un mémorial du passé – un musée digital en quelque sorte. Enfin, les organisations de rescapés peuvent aussi mettre en place des lieux publics de conscience ou d'autres espaces publics où le passé est formellement reconnu.

Étude de cas : le musée commémoratif des martyrs de la Terreur rouge

Le musée commémoratif des martyrs de la Terreur rouge (Red Terror Martyrs' Memorial Museum, ou RTMMM) à Addis-Abeba en Éthiopie est un exemple de site commémoratif créé par les rescapés et les proches de victimes. En 1991, au lendemain de la chute du régime militaire dirigé par le colonel

Mengistu Haile Mariam, les rescapés et les familles des victimes de la Terreur rouge (1976-1978) fondent une association pour créer un mémorial commémorant ceux qui sont morts. Après des années de travail et d'efforts, sans soutien ni opposition de la part du gouvernement qui succède à celui de Mengistu, ils parviennent à définir leur objectif commun, obtenir la permission de l'État pour utiliser un terrain à Addis-Abeba, lever des fonds en soutien au projet et établir le bâtiment, les collections et l'exposition. Comme tous les conservateurs d'exposition dans les musées commémoratifs, les fondateurs de l'association du RTMMM ont soigneusement choisi chaque mot de chaque légende ainsi que plusieurs centaines d'objets et d'images, de manière à transmettre un récit.

Le Musée commémore la violence commise par la dictature militaire contre leur opposition politique dans les zones urbaines de 1976 à 1978. Ainsi, le Musée documente une histoire qui n'appartient pas au gouvernement actuel, qui tolère mais ne soutient pas le Musée.

Le cas du RTMMM reflète des défis communs à beaucoup de sites mémoriels, surtout dans la mesure où le projet est à l'initiative des rescapés et de familles de victimes. Dans ce cas, le récit simplifie les faits historiques, préférant provoquer la compassion pour les victimes plutôt que présenter une évaluation critique de l'histoire. En se concentrant sur la perspective des principales victimes de la Terreur rouge, l'exposition occulte la violence entre et au sein des divers partis politiques d'opposition, mais elle présente néanmoins un exposé historique probant des moyens par lesquels l'armée s'est emparée du gouvernement du pays après la révolution de 1974 et a retourné son irrésistible force destructrice contre la population.

Comme dans bien d'autres cas, la création du site commémoratif du RTMMM est née de la difficulté à trouver une dernière demeure appropriée pour les dépouilles des morts et de l'impuissance à trouver ou identifier toutes les personnes présumées mortes. Une conséquence de la violence de masse est que les corps sont souvent introuvables, non identifiables ou, aux yeux des familles et des proches, mal pris en charge. Dans le RTMMM, les corps sont ceux d'individus qui ont souffert ensemble, liés par une révolution laïque et non par leur identité. Il n'y a donc pas de terre adéquatement consacrée pour recevoir les dépouilles des jeunes protestataires, aussi bien chrétiens orthodoxes éthiopiens que membres d'autres obédiences chrétiennes, musulmans ou non religieux. Pour les fondateurs, l'absence de tout cimetière religieux où réunir les morts a été un facteur décisif dans leur décision de créer un lieu « sacré » sécularisé sous la forme d'un musée. Comme dans le cas du RTMMM, l'érection d'un site mémoriel peut apporter une réponse à ces défis en instituant un lieu où faire son deuil quand il n'existe pas de sépultures ou de site « sacré » séculier, et quand aucun lieu ne peut s'y prêter convenablement. Beaucoup de musées commémoratifs font face au défi de réussir d'incorporer les dépouilles dans leurs structures tout en restant respectueux des rites funéraires traditionnels, une question contentieuse dans n'importe quel contexte.

Le RTMMM a fait aussi le choix, commun à beaucoup de musées commémoratifs, que les guides soient tous des proches des victimes ou des personnes qui aient survécu à la torture et à l'emprisonnement. Leurs témoignages de première main donnent un aperçu indélébile des pertes humaines, pour une période qui est autrement présentée à travers un récit hautement politique et collectif. Le but du musée, comme le soutient son équipe, est d'apprendre à la génération actuelle à chercher des voies pacifiques pour résoudre les problèmes. Le personnel fait attention à ne rien indiquer quant aux implications contemporaines de la position du musée contre l'usage de la violence à des fins politiques – il laisse cela aux visiteurs.

Il y a bien d'autres exemples. En Indonésie, des chercheurs, des défenseurs des droits de l'homme et des rescapés de la violence de masse de 1965 ont travaillé de concert pour créer le *museum bergerak*, ou musée mobile. Ils y exposent des objets, des témoignages écrits et audiovisuels d'anciennes victimes ainsi que des récits alternatifs qui relatent les événements de 1965 survenus en différents endroits du pays. Le but de l'exposition était de créer un espace pour que les anciennes victimes puissent raconter leurs histoires, et instruire le public sur la violence de masse de 1965, les différents

facteurs qui ont mené à celle-ci et son impact.

Les artistes peuvent aussi se confronter au passé de manière provocatrice en puisant dans la mémoire. Le photographe bosniaque Tarik Samarah, par exemple, a affiché les images qu'il avait prises lors d'exhumations de fosses communes près de Srebrenica dans toute la République serbe de Bosnie, où nombreux sont ceux qui nient le génocide, accompagnées du simple appel : « Se souvenir ». Une autre installation provocante a été entreprise par l'artiste allemand Gunther Demnig, avec son projet intitulé *Stolpersteine*.

Les *Stolpersteine* (« pierres d'achoppement ») de Demnig sont des pierres gravées du nom et de la date de naissance de victimes de l'Holocauste, encastrées dans les trottoirs devant la dernière résidence connue de la victime, de sorte que les passants puissent remarquer ces petits mémoriaux en marchant. Si rares sont ceux qui trébuchent sur ces pavés enchâssés, le terme « pierre d'achoppement » implique aussi une prise au dépourvu, une « déstabilisation » des passants. Ce projet mémoriel n'était pas « officiel », au sens où Demnig n'a pas demandé d'autorisation aux représentants gouvernementaux et où peu d'entre eux ont apporté leur soutien au projet à ses débuts. Ce projet montre en revanche une manière dont la mémoire peut évoluer et se diffuser selon un processus semblable à celui d'un « mouvement social » (Blatt 2012 : 64). L'idée de Demnig a séduit, et l'artiste a fini par permettre au public de participer en finançant la pose d'un pavé. Nombreux ont saisi cette occasion, mais ont également étudié l'histoire de la victime dont ils avaient financé la plaque. À travers le choix des informations qui apparaissent sur la plaque (désigner un individu comme « combattant de la résistance » par exemple), ces petites pierres construisent aussi un récit autour des (profils de) victimes individuelles de l'Holocauste. Les personnes se sont investies dans ce projet pour diverses raisons, par exemple pour se distinguer des auteurs de l'Holocauste ou pour la forme de catharsis ou d'apaisement de leur *Betroffenheit* (un sentiment d'affliction doublé de compassion) que cela constitue (Apel 2014 : 185). Cependant, des critiques soulignent que les « pierres d'achoppement » peuvent aussi avoir un effet pervers, en ce qu'elles permettent une catharsis et affranchissent les participants au projet du poids de leur histoire, et donc de leurs responsabilités à l'égard du passé et dans la prévention de telles atrocités pour l'avenir (Apel 2014).

Projets mémoriels officiels

Les projets soutenus par l'État introduisent une nouvelle couche de complexité dans l'analyse des contributions mémorielles. Les projets mémoriels étatiques peuvent prendre diverses formes : missions d'enseigner un sujet historique, voies ou lieux publics rebaptisés ou installation de mémoriaux officiels tels que des flammes perpétuelles, des plaques ou des statues sur les places, en reconnaissance du passé. Il existe en Argentine un « parc de la Mémoire » où l'on trouve des plaques, des panneaux de signalisation et des statues qui commémorent les événements et les individus clés de la « guerre sale » du pays. En Argentine comme au Cambodge, au Rwanda, en Pologne et ailleurs, d'anciens centres de tortures ou sites d'exécutions ont été reconvertis en mémoriaux. Les visiteurs peuvent pénétrer dans l'espace physique où ont eu lieu torture et assassinats et apprendre, souvent à l'aide de matériel écrit et de guides, ce qui s'est produit à cet endroit.

Les musées commémoratifs sont l'un des autres moyens principaux par lesquels l'État peut intervenir. Ce type de musées se distingue des autres en ce qu'il a pour but de rendre hommage aux « victimes de crimes d'État à motivation idéologique et socialement ciblés » (Comité international des musées commémoratifs en mémoire des victimes de crimes publics). En reliant les sites historiques aux communautés de rescapés ou de victimes, les musées commémoratifs explorent souvent l'histoire à travers des lieux et des individus, s'interrogent sur la façon dont les États justifient et orchestrent la violence, et suscitent des rapprochements avec l'engagement politique contemporain. Les musées commémoratifs sont généralement créés par les États, souvent en partenariat avec des acteurs de

la société civile, et nombre de ces sites mettent à disposition une abondance de documentation et d'informations sur la violence passée; certains de ces musées se consacrent également à la préservation et à l'archivage des traces du passé. De par leur nature de musées, ces lieux ont vocation à être permanents et ouverts au public, avec une mission à la fois mémorielle, pédagogique, et parfois politique. C'est notamment le cas de musées majeurs, comme le United States Holocaust Memorial Museum (États-Unis), le mémorial de Yad Vashem (Israël), le mémorial du génocide de Gisozi (Rwanda), le musée du génocide Tuol Sleng (Cambodge), la Villa Grimaldi (Chili), le musée national Auschwitz-Birkenau (Pologne), l'ESMA (Argentine).

Les sites mémoriels, même financés ou subventionnés par un État, dépendent de multiples acteurs dont les intérêts peuvent s'opposer ou changer avec le temps. El Ojo que Lloro (« L'Œil-qui-pleure ») au Pérou illustre parfaitement ces luttes autour de la mémoire et la relation entre ces luttes et la violence actuelle.

Après plusieurs décennies d'un conflit armé interne entre le gouvernement militaire du pays et les organisations armées du Sendero Luminoso (« Sentier lumineux ») et du Movimiento Revolucionario Túpac Amaru (MRTA) qui a coûté la vie à 70 000 personnes environ, plusieurs initiatives mémorielles ont vu le jour. El Ojo que Lloro, conçu par l'artiste Lika Mutal, a été érigé en 2005, deux ans après que la Commission de la vérité et de la réconciliation (CVR) a rendu son rapport. Le projet est financé par le gouvernement, mais c'est aussi le produit des contributions de rescapés, de familles, d'artistes, d'organisations de la société civile et de la cour régionale des droits de l'homme d'Amérique latine.

Le but du mémorial est de commémorer les « victimes » de cette période de violence antérieures à 2003. Savoir à qui ce mot pouvait s'appliquer a suscité une vaste controverse. Le mémorial consiste en une grande pierre – que Mutal a fait venir à Lima du site archéologique pré-Inca Cerro de Lacco – entourée de dizaines de milliers de pierres plus petites, gravées du nom d'une « victime » de la période de violence, qui forment un labyrinthe. La pierre centrale comprend une fontaine qui symbolise l'Œil-qui-pleure, dont le monument tire son nom.

Le labyrinthe évoque un processus spirituel de réflexion et invite les visiteurs à la contemplation tandis qu'ils avancent vers le centre. Le mémoriel, par la combinaison de l'œil qui pleure au centre et des dizaines de milliers de pierres gravées, épouse la multiplicité des récits et des expériences liées au conflit – à travers une « remembrance » littérale, une mémoire qui réincarne ceux qui ont été démembrés, ceux qui ont disparu – et transmet un récit commun de la violence de masse et du deuil (Drinot 2009 : 17). La structure du monument essaie de pondérer les expériences individuelles par une histoire nationale, grâce aux pierres qui, tout en rendant hommage à des individus, mènent à un symbole central de deuil commun. Si la structure fournit une scène, elle ne dicte pas forcément la manière dont les individus et les communautés vont l'utiliser. Certains visitent le lieu pour y retrouver le nom de proches et se souvenir de leurs vies; pour d'autres, la proximité avec ces mémoires peut déclencher et faire revivre des traumatismes; d'autres encore essaient de démolir le monument en détruisant les pierres portant le nom de ceux qu'ils ne considèrent pas comme des victimes.

En 2007, beaucoup de Péruviens avaient déclaré ne pas être au courant de l'existence de ce monument national, avant qu'une décision de justice sur la mémoire ne catapulte ce projet au-devant de l'actualité. El Ojo que Lloro a servi à son tour de catalyseur et de site de contestation. Quand la Cour interaméricaine des droits de l'homme a jugé le gouvernement péruvien responsable de l'assaut de la prison Miguel Castro Castro à Lima en 1992 (au cours duquel les forces de sécurité ont abattu quarante et une personnes, et bombardé et gazé les membres des familles en visite), la Cour a exigé que le gouvernement ajoute à El Ojo que Lloro quarante et une pierres portant chacune le nom d'une des victimes de l'assaut. Cependant beaucoup de Péruviens, au sein des services du gouvernement comme en dehors, voyaient ces quarante et un morts comme des terroristes du Sendero Luminoso qui avaient détruit des vies, des familles et des communautés entières par leurs méthodes brutales. Bien que des membres du Sentier lumineux aient déjà été inclus au monument, cette décision de justice a

transformé El Ojo que Llorca en champ de bataille de la mémoire; le mémorial est devenu le centre d'un débat sur ceux que l'on pouvait qualifier de victimes, et donc sur les événements qui s'étaient produits et la façon dont il fallait les interpréter.

Ce projet mémoriel est resté au cœur des batailles politiques contemporaines. Suivant l'évolution des événements politiques, il a fait à plusieurs reprises l'objet de vandalisme. Si ce monument a toujours eu pour but de déplorer la violence du pays, les nouvelles formes d'interaction du public avec le site ont transformé ce qu'il représentait. À travers les actes de vandalisme et leurs réponses, ce monument qui incarnait le deuil et la tristesse est devenu un lieu de contestation, symbole de poursuite des violences.

En 2013, dix ans après que la CVR a rendu son dernier rapport, le ministère de la Culture déclarait que le monument faisait partie intégrante de « l'héritage culturel » du pays. Étaient présents entre autres le procureur anticorruption péruvien et l'ancien président de la Commission de la vérité et de la réconciliation. Quoique la contestation autour du projet mémoriel ait perduré et même pris de l'ampleur (et peut-être pour cette raison), le site a commencé à prendre un sens de symbole national.

Enfin, El Ojo que Llorca permet d'illustrer la relation entre la mémoire et l'oubli dans les projets mémoriels. Avec le temps, le soleil a effacé la plupart des noms des victimes inscrits sur les pierres, symbole involontaire de la force de l'oubli au cours du temps, et de la façon dont (re)cultiver la mémoire requiert un engagement actif (Hite 2012). Ceux qui voulaient préserver les noms les ont repeints, démontrant la nécessité d'une reproduction active de la mémoire. Pourtant, alors même que les noms de ces individus disparaissent, ce qui reste n'est pas tant un effacement que des pierres qui rejoignent le paysage du Pérou. Le récit peut ne plus porter autant sur les souffrances individuelles – et corollairement la nécessité de poursuites individuelles – mais le monument continue à évoquer le passé et à résonner avec les problèmes actuels. Les mémoriaux, pour aller à l'essentiel, ne devraient pas être considérés comme des emblèmes statiques du passé qui aident à combler des vides, mais plutôt comme des interventions physiques sur un horizon sociopolitique, qui peuvent produire des résultats tant intentionnels qu'involontaires.

EN QUOI LES PROJETS MÉMORIELS PEUVENT-ILS CONTRIBUER À UNE SORTIE DE LA VIOLENCE ?

En tant que telle, la mémoire de la violence à grande échelle ne relève pas d'un choix. L'héritage de la violence envahit les individus, les familles, les lieux et les sociétés de diverses façons. La question qui nous intéresse ici est de savoir que faire de cette mémoire (ou, plus précisément, de la multitude de mémoires) de ces épisodes de violence. Quelles sont les dimensions publiques, sociales et politiques de la construction de la mémoire ? Comment les projets mémoriels apparaissent-ils et que finissent-ils par représenter ? Comme le montrent nos exemples, c'est un processus complexe. Nous soulignerons ici les principaux objectifs et les avantages possibles de tels projets. Que sont-ils censés accomplir ? Quelles possibilités offrent-ils, particulièrement en ce qui concerne une sortie de la violence ? Nous donnons ci-après des éléments de réponse :

1. Créer un espace de deuil. Si nous considérons comme problématique l'idée que les ambitions de la commémoration publique puissent être limitées au seul deuil, il n'en demeure pas moins qu'elle peut jouer un rôle important dans ce domaine en créant un espace dédié. La violence de masse est au cœur de notre approche, une violence qui, par définition, touche de larges segments de la société et s'accompagne souvent de destructions de sites culturels et communautaires. Consacrer des espaces pour commémorer ces pertes peut constituer un élément essentiel de la sortie de la violence. Mettre un nom sur les victimes, c'est leur permettre d'être reconnues et pleurées. Les sites mémoriels peuvent constituer un lieu de recueillement pour les rescapés et les proches des victimes, surtout lorsque les corps n'ont jamais pu être retrouvés ou identifiés.

2. Rétablir la capacité d'agir et la fierté, briser les silences. Au-delà du deuil, les projets mémoriels

peuvent également représenter une tentative de restaurer les rapports sociaux avec ceux qui, précédemment, ont été victimes de violences intentionnelles. La violence dégrade et démunit ses victimes; la torture, la mort et l'humiliation amoindrissent leur capacité d'agir. Les projets mémoriels peuvent pallier cela en redonnant une voix aux victimes et à leurs expériences, en reconnaissant le passé, en autorisant un récit alternatif et une réappropriation des expériences. L'historisation de la violence peut également aider les individus à transférer leur douleur privée dans la sphère publique et à réaliser que leur souffrance n'est pas un cas isolé.

3. Transmettre des normes afin de prévenir un retour à la violence. Les projets mémoriels peuvent permettre de décrire ce qui s'est passé et de montrer qui en est responsable. Implicitement et explicitement, les projets mémoriels dénoncent les comportements qui ne sont plus ni légitimes ni tolérables. Ce faisant, ces projets impliquent qu'une telle violence ne doive pas se reproduire. Cet objectif peut être résumé par le concept (défini en termes vagues dans bien des cas) de « jamais plus ». Les projets mémoriels sont intrinsèquement conçus pour promouvoir des idéaux, qui se fondent souvent sur les droits de l'homme (Levy et Sznajder 2010). Comme l'ont expliqué des responsables publics au sujet d'une exposition sur l'Holocauste, de tels projets informent et sensibilisent le public et se dressent en remparts contre l'oubli, la haine de l'autre et l'intolérance (Gensburger 2017).

4. Devenir des lieux d'engagement et de participation politique. Les sites mémoriels peuvent devenir le théâtre d'un dialogue social autour de l'histoire et d'un futur commun. Ce fut notamment le cas en Espagne et au Pérou, où des projets mémoriels ont encouragé les citoyens à s'intéresser à leur passé, à poser des questions sur ce qui avait eu lieu et à réfléchir à ce que l'avenir pourrait leur réserver. Cela ne garantit pas que le résultat sera au goût de tous, ni même de la majorité; l'essentiel est de rendre ce processus possible. Les projets mémoriels peuvent aussi être des sites de contestation pacifique et d'inclusion, ouverts à diverses perspectives autour d'une expérience sociale partagée de la violence. Par là même, ils peuvent cultiver l'empathie et la considération pour autrui, ou tout au moins l'investissement dans le processus d'engagement.

5. Rendre des comptes pour le passé afin d'en finir avec l'impunité. Les projets mémoriels peuvent attirer l'attention sur les responsabilités de crimes passés. Dans ce cas, la mémoire est évidemment associée aux formes de justice conséquentes à la violence de masse. Notre chapitre a donc beaucoup en commun avec celui du groupe de travail sur la justice. Si l'impunité requiert un certain niveau d'amnésie ou d'oubli, la réalité inverse est qu'un projet mémoriel public peut aider à mettre en avant la responsabilité des auteurs de crimes. Les procédures judiciaires ont aussi cette vocation, mais le public en est souvent mis à l'écart en raison de leur vocabulaire spécialisé, de leurs procédures professionnelles spécifiques et de leur horizon temporel limité. Les mémoriaux sont pérennes et destinés au grand public, invitant de nouveaux participants à s'intéresser aux récits qu'ils présentent.

EN QUOI LES PROJETS MÉMORIELS PEUVENT-ILS NUIRE À UNE SORTIE DE LA VIOLENCE ?

Si les projets mémoriels peuvent être sources de guérison, de justice, de compréhension mutuelle et de dialogue démocratique, ils peuvent aussi faire obstacle à une sortie de la violence.

1. Les projets mémoriels peuvent renforcer et réifier les divisions et les clivages. La violence fracture la société; les projets mémoriels peuvent refléter ce processus en contribuant à dissocier les histoires et à polariser la société. Les projets mémoriels produisent invariablement des récits historiques qui prêtent une dimension éthique à l'histoire. Ainsi, ils distinguent fréquemment les individus mêlés à la violence en différentes catégories normatives qui sont généralisées à des groupes sociaux entiers. Cela peut nourrir une forme de sentiment de culpabilité collectif et conférer par la victimisation une forme de vertu collective. Ainsi, la conception de projets mémoriels peut elle-même s'avérer être une extension du conflit, où chaque camp essaie de renforcer sa position en érigeant des témoignages de ses propres souffrances. Dans les Balkans, à la suite de la période de conflits de 1991 à 1999

(Slovénie, Croatie, Bosnie et Kosovo), les sites mémoriels ont provoqué de nouveaux litiges : démêlés pour déterminer quels anciens sites mémoriels (des deux guerres mondiales) il convenait de continuer à honorer, prises de position antagonistes des mémoriaux commémorant les guerres récentes, prolifération des témoignages de la souffrance et des héros des uns à l'exclusion des autres.

À cet égard, les projets mémoriels reflètent et manifestent sous forme physique les clivages mêmes qui ont alimenté les conflits. Ils peuvent ainsi nourrir les haines sous l'égide de l'innocence et de la victimisation, et justifier un retour à la violence et à la répression si les victimes d'hier deviennent auteurs de préjudices.

2. Les projets mémoriels peuvent aliéner les rescapés. Ceux qui détiennent le pouvoir privilégient souvent une version spécifique de l'histoire qui justifie leurs pratiques et leurs privilèges. Ces intérêts politiques entrent souvent en conflit avec les véritables expériences des rescapés et des victimes. Même en l'absence de tension, établir une mémoire publique est un acte qui signifie nécessairement un basculement de l'individuel et du personnel vers les domaines du public et de l'Etat. Cela implique que les individus peuvent être dépossédés du pouvoir de définir leur histoire et entrer en conflit avec ceux qui veulent instrumentaliser la mémoire. La crainte de ce phénomène a parfois poussé des groupes de rescapés à militer contre les efforts de commémoration. C'est par exemple le cas des Madres de la Plaza de Mayo (« Mères de la place de Mai ») en Argentine (Hamber et Wilson 2002 : 45).

Il arrive que des rescapés souhaitent parler, mais que leur silence soit important pour d'autres; il y a en effet du pouvoir et de l'agentivité dans l'oubli (Rieff 2016).

3. La mémoire, un outil puissant pour les acteurs politiques. Tout au long de nos discussions et dans ce chapitre, nous avons mis en lumière des cas où les acteurs puissants ont monopolisé et plié à leurs propres intérêts les conversations sur la mémoire. Les revendications nationalistes exploitent depuis longtemps le filon de la mémoire, comme nous l'avons déjà fait remarquer à plusieurs reprises, surtout au sujet de la Valle de los Caídos. La commémoration sélective peut déformer l'histoire. Par exemple, il y a en Turquie un monument en souvenir des événements de 1915, ainsi qu'un monument officiel étatique et des musées à Iğdır. Mais plutôt que de reconnaître le génocide ou au moins les meurtres à grande échelle des Arméniens, ces projets mémoriels honorent la mémoire des musulmans tués par des Arméniens. À Istanbul, dans le principal musée militaire, le même récit officiel est présenté dans une salle où est notamment exposée la chemise ensanglantée de Talaat Pacha, le principal organisateur du génocide arménien, qui a été assassiné par un Arménien après la Première Guerre mondiale.

Même lorsque les griefs historiques s'appuient sur l'expérience d'un groupe principal « victime », comme au Rwanda, la commémoration peut servir les intérêts de pouvoirs émergents. Quand les griefs du passé sont invoqués dans le présent afin d'offrir à des acteurs politiques puissants une forme d'impunité, la mémoire ne permet pas une sortie de la violence, mais aide au contraire à renforcer des déséquilibres qui sont souvent à l'origine de la violence.

4. Les projets mémoriels peuvent dépolitiser. Les projets mémoriels peuvent, mais ne devraient pas, se substituer à des actions politiques, qu'ils peuvent en réalité inhiber. À bien des égards, sortir de la violence sur le long terme demande de la compréhension mutuelle, des compromis et de la modération. Par contraste, les projets mémoriels peuvent encourager des revendications absolutistes, à travers la promotion d'une forme normative de victimisation, vouant ainsi à l'échec toute tentative de compromis.

5. Les projets mémoriels ne représentent ni un véritable pouvoir ni un changement. La construction d'un mémorial n'exclut pas la persistance d'inégalités profondes et de mauvais bilans sociaux, économiques et sanitaires, comme c'est le cas en Afrique du Sud. Dans ces circonstances, les projets mémoriels doivent s'accompagner de changements matériels dans les relations de pouvoir. En l'absence de restructuration sociale, ces projets commémorent la violence, mais sont insuffisants pour

établir un nouvel ensemble de relations sociales de nature à lutter véritablement contre la violence ou les inégalités qui demeurent en matière de contrôle des ressources, de représentation politique et de hiérarchie de statuts. Le cas sud-africain montre que même un projet aussi ambitieux et englobant que la Commission Vérité et Réconciliation combiné à des efforts de commémoration ne parvient pas à mettre fin à la violence si les conditions structurelles qui l'ont occasionné en premier lieu (ici, la domination blanche et un système capitaliste qui repose sur une main-d'œuvre noire exploitée et très faiblement rémunérée) ne sont pas fondamentalement altérées. Les projets mémoriels doivent être accompagnés de projets de réformes socio-économiques (et pas simplement sociopolitiques). En Australie, les conditions de vie de la plupart des populations aborigènes sont plus que médiocres, bien que leur droit à la terre soit couramment reconnu.

LEÇON À TIRER

La violence ne disparaît jamais d'un coup; c'est une force productive qui altère tout territoire où elle sévit et marque les individus, les espaces, l'architecture, la société, l'économie et la politique de façons multiples et complexes. Dans ce contexte, la mémoire est, sommairement, le moyen par lequel les individus et les groupes se rappellent et interprètent intentionnellement la violence passée, ou l'incarne involontairement. En ce sens, on n'échappe pas à la mémoire après la violence de masse. La violence hante les individus et les groupes.

Pourtant, cela ne veut pas nécessairement dire que la meilleure réponse soit de parler de la violence ou de la commémorer publiquement, ce qui est d'autant plus vrai des projets soutenus par les États. C'est là une idée que Nathan Sznajder a fait valoir à de nombreuses reprises au cours de nos conversations. Prendre ses responsabilités par rapport aux crimes commis dans le passé permet-il vraiment de stabiliser une démocratie à l'avenir? Comment savoir si la mémoire mène à plus d'humanité? L'oubli et le silence pourraient-ils être de meilleures stratégies pour sortir de la violence? L'oubli et l'amnistie forment implicitement et souvent explicitement l'arrière-plan des questions de restitution, de politiques mémorielles, et autres réactions face aux révélations publiques d'injustices historiques. Cela nous met face à des questions difficiles. Faut-il privilégier la mémoire à l'oubli, le châtement à l'amnistie, le ressentiment au pardon? L'amnistie devrait-elle être accordée aux anciennes victimes de préférence, ou absoudre aussi les auteurs de violence?

Ainsi, l'oubli, la mémoire et la justice ont une relation complexe et incertaine. D'un côté, rendre la justice, c'est à l'évidence se souvenir et garder en mémoire le préjudice infligé, sa victime et son auteur. On ne peut et ne devrait pas nier cela. De l'autre côté, la paix et la vie en commun peuvent aussi nécessiter d'oublier les méfaits du passé, si le but est bien de sortir de la violence.

La mémoire est un terrain de lutte et de contestation. Ceux qui se voient comme victimes, les rescapés et leurs proches – ou leurs sauveteurs – se mobilisent souvent pour rendre publics des récits de violence. Ces catégories sont elles aussi souvent contestées. Dans bien des cas, il y a des forces qui essaient d'empêcher le public d'entendre leurs expériences, de les réduire au silence activement ou de contrôler la façon dont leur histoire est racontée. Il n'est pas rare que la mémoire soit présentée comme une parabole politique éthique, un outil pour transmettre une histoire de bien et de mal, consolider le nationalisme et justifier certaines politiques. En tant que telle, la mémoire peut être tendancieuse, source de divisions, et jouer un rôle de prisme qui ramène au conflit plutôt qu'il n'en éloigne.

Après avoir reconnu les problèmes, les risques et les apports potentiels des projets mémoriels, notre groupe s'est efforcé d'éclaircir ce qui peut modifier l'équilibre entre ces possibilités. Nous avons ainsi développé ce que nous avons appelé une « éthique de la mémoire » : six caractéristiques permettant aux projets mémoriels de contribuer à une sortie de la violence, dont nous avons dressé l'inventaire au début de ce texte.

RECOMMANDATIONS

1. **Autoréflexion des politiques de la mémoire.** Mémoire et pouvoir sont entremêlés. Dans bien des cas, les mémoires officielles réifient un ensemble d'expériences et polarisent les sociétés – souvent à travers un discours qui réduit la mémorialisation à sa dimension éthique et occulte sa nature politique. Les responsables de projets mémoriels devraient réfléchir aux liens qui existent entre leur travail et le pouvoir. Simultanément, ces projets devraient être conçus en toute connaissance de leurs limites. La mémoire n'a aucun impact sur nombre de problèmes; remédier à la violence structurelle, aux inégalités profondes, aux privations matérielles ou à l'exclusion politique vécue au quotidien requiert d'autres outils. Les partisans des projets mémoriels devraient donc être conscients de leur pouvoir et de leurs limites.
2. **Créer un espace respectueux où l'on reconnaît et accompagne l'affliction de ceux qui ont souffert de violences.** Les projets mémoriels peuvent créer un espace de recueillement et de reconnaissance des pertes individuelles et donc reconnaître les expériences et la violence précédemment indiscernables, aidant les individus et les sociétés à tourner la page.
3. **Briser les silences.** Les projets mémoriels interviennent de façon significative là où la violence de masse n'était jusque-là pas reconnue, voire délibérément dissimulée. Dans ce contexte, la mémoire contribue à la sortie de la violence en permettant l'émergence de différentes perspectives sur la violence passée.
4. **Encourager la discussion démocratique.** Au lendemain des conflits, il est fréquent que les projets mémoriels reforment les lignes de fracture et mènent à des incompréhensions mutuelles. Plutôt que de cultiver un dialogue de sourds, ces projets peuvent aspirer à créer des espaces d'apprentissage et de dialogue tout en reconnaissant les préjudices passés. C'est un choix à faire: les projets mémoriels peuvent être démocratiques et leur orientation intellectuelle réflexive plutôt que dogmatique.
5. **Viser une reconnaissance mutuelle.** Les projets mémoriels peuvent rendre hommage à de multiples expériences. Selon Viet Thanh Nguyen, on peut aussi chercher une éthique de la mémoire qui « aspire à se souvenir simultanément de sa propre expérience et de celle des autres, tout en sensibilisant au cycle de vie des mémoires et à leur production industrielle, à la manière dont elles sont façonnées puis oubliées, dont elles évoluent et changent » (Nguyen 2016 : 12).
6. **Reconnaître les changements au cours du temps.** Le sens et la valeur d'un projet mémoriel changent au cours du temps. Les victimes deviennent à la fois des rescapés et des citoyens. Même si les plaies ne guérissent jamais, le travail de mémoire ne devrait pas imposer de catégories fixes à des individus ou des groupes. Sur le long terme, le travail de mémoire peut transformer la dialectique victime/responsable, de façon à désamorcer plutôt qu'à renforcer les vieilles animosités.

BIBLIOGRAPHIE

- Aguilar, P. et Ramírez-Barat, C., 2016, « Generational Dynamics in Spain: Memory Transmission of a Turbulent Past », *Memory Studies*, 18 octobre 2016, doi:10.1177/1750698016673237
- Aguilar, P., 2007, « Transitional Justice in the Spanish, Argentine, and Chilean Case », *International Conference: Building a Future on Peace and Justice*, Nuremberg, 25-27 juin 2007.
- Annan, J., Blattman, C., Mazurana, D. et Carlson, K., 2011, « Civil War, Reintegration, and Gender in Northern Uganda », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 55, n° 6, pp. 877-908.
- Bakiner, O., 2016, *Truth Commissions: Memory, Power, and Legitimacy*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Barsalou, J. et Baxter, V., 2007, « The Urge to Remember: The Role of Memorials in Social Reconstruction and Transitional Justice », United States Institute of Peace, disponible en ligne : <https://www.usip.org/publications/2007/01/urge-remember-role-memorials-social-reconstruction-and-transitional-justice>
- Baer, A. et Sznajder, N., 2015, « Ghosts of the Holocaust in Franco's Mass Graves: Cosmopolitan Memories and the Politics of "Never Again" », *Memory Studies*, vol. 8, n° 3, doi:10.1177/1750698014568247
- Berry, M., 2018, *War, Women, and Power: From Violence to Mobilization in Rwanda and Bosnia-Herzegovina*, New York, Cambridge University Press.
- Besteman, C., 2016, *Making Refuge: Somali Bantu Refugees and Lewiston*, Maine, Durham-Caroline du Nord, Duke University Press.
- Bilbija, K. et Payne, L. A. (dir.), 2011, *Accounting for Violence: Marketing Memory in Latin America*, Durham-Caroline du Nord/Duke University Press.
- Blommaert, J., 2009, « Language, Asylum, and the National Order. », *Current Anthropology*, vol. 50, n° 4, pp. 415-441.
- Brendese, P. J., 2014, *The Power of Memory in Democratic Politics*, Rochester-New York, University of Rochester Press.
- Caruth, Cathy (dir.), 1996, *Trauma: Explorations in Memory*, Baltimore-Maryland, Johns Hopkins University Press.
- Caruth, C., 1996, *Unclaimed Experience: Trauma, Narrative, and History*, Baltimore-Maryland, Johns Hopkins University Press.
- Conley-Zilkic, B. (dir.), 2016, *How Mass Atrocities End: Studies from Guatemala, Burundi, Indonesia, the Sudans, Bosnia-Herzegovina, and Iraq*, New York, Cambridge University Press.
- Crespo, M. et Fernández-Lansac, V., 2016, « Memory and Narrative of Traumatic Events: A Literature Review », *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, vol. 8, n° 2, doi:10.1037/tra0000041
- D'Orsi, L., 2015. « Trauma and the Politics of Memory of the Uruguayan Dictatorship », *Latin American Perspectives*, vol. 42, n° 3, pp. 162-179.
- Fassin, D. et Rechtman, R., 2007, *L'Empire du traumatisme: Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.
- French, B. M., 2012, « The Semiotics of Collective Memories », *Annual Review of Anthropology*, vol. 41, n° 1, pp. 37-53, doi:10.1146/annurev-anthro-081309-145936
- Fried, G., 2006, « Piecing Memories Together after State Terror and Policies of Oblivion in Uruguay: The Female Political Prisoner's Testimonial Project (1997-2004) », *Social Identities*, vol. 12, n° 5, pp. 543-62, doi:10.1080/13504630600920241
- Forchtner, B., 2014, « Rhetorics of Judge-Penitence: Claiming Moral Superiority through Admissions of Past Wrongdoing », *Memory Studies*, vol. 7, n° 4, pp. 409-24, doi:10.1177/1750698013511978
- Gensburger, S., 2017, « Visiting History, Witnessing Memory: A Study of a Holocaust Exhibition in Paris in 2012 », *Memory Studies*, doi:10.1177/1750698017727804
- Halbwachs, M., 1950, *La Mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France.
- Hamber, B. et Wilson, R. A., 2002, « Symbolic Closure through Memory, Reparation and Revenge in Post-conflict Societies », *Journal of Human Rights*, vol. 1, n° 1, pp. 35-53, doi:10.1080/14754830110111553
- Hite, K., 2012, *Politics and the Art of Commemoration: Memorials to Struggle in Latin America and Spain*, New York, Routledge.
- Isaacs, A., 2014, « Truth and the Challenge of Reconciliation in Guatemala » in Quinn, J. (dir.), 2014, *Reconciliation(s) Transitional Justice in Postconflict Societies*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- Jelín, E., 2003, *State Repression and the Labors of Memory*, Minneapolis-Minnesota, University of Minnesota Press.
- Kansteiner, W., 2004a., « Genealogy of a Category Mistake: a Critical Intellectual History of the Cultural Trauma Metaphor », *Rethinking History: The Journal of Theory and Practice*, vol. 8, n° 2, pp. 193-221, doi:10.1080/13642520410001683905
- , 2004b, « Testing the Limits of Trauma: the Long-Term Psychological Effects of the Holocaust on Individuals and Collectives », *History of the Human Sciences*, vol. 17, n° 2-3, pp. 97-123, doi:10.1177/0952695104047299
- Koposov, N., 2018, *Memory Laws, Memory Wars: the Politics of the Past in Europe and Russia*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Krog, A., 1998, *Country of My Skull*, Johannesburg, Random House.
- Laplante, L. J., 2014, « Memory Battles: Guatemala's Public Debates and the Genocide Trial of José Efraín Ríos Montt », (Symposium: Dialogues of Transitional Justice), *Quinnipiac Law Review*, vol. 32, n° 3, pp. 621-673.
- Levy, D. et Sznajder, N., 2010, *Human Rights and Memory*, University Park, Pennsylvanie, Pennsylvania Press.

- Leys, R., 2000, *Trauma: A Genealogy*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Lupu, N. et Peisakhin, L., 2017, « The Legacy of Political Violence across Generations », *American Journal of Political Science*, vol. 61, n° 4, pp. 836-51, doi:10.1111/ajps.12327
- Nelson, D. M., 2009, *Reckoning: The Ends of War in Guatemala*, Durham-Caroline du Nord, Duke University Press.
- Nguyen, V. T., 2016, *Nothing Ever Dies Vietnam and the Memory of War*, Cambridge-Massachussets/Londres, Harvard University Press, p. 12.
- Porter, E., 2016, « Gendered Narratives : Stories and Silences in Transitional Justice », *Human Rights Review*, vol. 17, n° 1, pp. 35-50, doi:10.1007/s12142-015-0389-8
- Rieff, D., 2016, *In Praise of Forgetting: Historical Memory and its Ironies*, New Haven-Connecticut/Londres, Yale University Press.
- Robben, A. C. G. M., 2012, « From Dirty War to Genocide: Argentina's Resistance to National Reconciliation », *Memory Studies*, vol. 5, n° 3, pp. 305-15, doi:10.1177/1750698012443887
- Ross, F. C., 2003, *Bearing Witness: Women and the South African Truth and Reconciliation Commission*, London/New York, Pluto Press.
- Sanford, V., 2003, *Buried Secrets: Truth and Human Rights in Guatemala* (1^{re} éd.), New York, Palgrave Macmillan.
- Shaw, R., 2007, « Memory Frictions: Localizing the Truth and Reconciliation Commission in Sierra Leone », *International Journal of Transitional Justice*, vol. 1, n° 2, pp. 183-207, doi:10.1093/ijtj/ijm008
- Sime, J., 2013, « Exhumations: The Search for the Dead and the Resurgence of the Uncanny in Contemporary Spain », *Anthropology & Humanism*, vol. 38, n° 1. doi:10.1111/anh.12001
- Stern, S. J., 2006, *Battling for Hearts and Minds: Memory Struggles in Pinochet's Chile, 1973-1988*, Durham-Caroline du Nord, Duke University Press.
- , 2010, *Reckoning with Pinochet: The Memory Question in Democratic Chile, 1989-2006*, Durham, NC, Duke University Press.
- Straus, S., 2015, *Making and Unmaking Nations: War, Leadership, and Genocide in Modern Africa*, Ithaca, NY, Cornell University Press.
- Suny, R. G., 2015, « *They Can Live in the Desert but Nowhere Else* »: *A History of the Armenian Genocide*, Princeton-New Jersey, Princeton University Press.
- Villa-Vicencio, C., 2009, « Walk with Us and Listen Political Reconciliation in Africa », Washington, D.C., Georgetown University Press.
- Wardaya, B. (dir.), Lindsay, J. (trad.), 2013, *Truth Will Out: Indonesian Accounts of the 1965 Mass Violence*, Clayton-Victoria, Monash University Press.
- Wilson, R. A., 2001, *The Politics of Truth and Reconciliation in South Africa: Legitimizing the Post-Apartheid State*, Cambridge, Cambridge University Press.

Crédit photo couverture

Today, a Childrens' Playground. A view behind the towering accommodation blocks either side of the avenue known as Maala Straight. Here these youngsters, playing football, jockey for position during a ' Throw-In'.

© Brian Harrington Spier [CC BY-SA 2.0] - flickr

Relecture et correction

Hind Ben Fares, Vlad Berindei, Perrine Clabaux, Thomas Huet, Sabrina Mele-
notte, Allison Sanders, Charlotte Solnitzki, Fanny Weiss, Michel Zumkir.

Mise en page

Thaïs de Rodez, Fanny Weiss.

Traduction

Peter Bradford, Arthur Jazouli, Patricia Martinache, Zachary Weiss, Andrew
Wilson.

